

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2026

**DELIBERATION N°CD2026-
02/3/12
DOSSIER N°7316**

**PROGRAMMATION HABITAT INCLUSIF 2026 - EVOLUTION
DES PROJETS "LES TOITS DE L'HORIZON"**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Marinette JOUANNETAUD à Mary-Line GEOFFRE
Jean-Jacques LOZACH à Eric BODEAU
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Personnes en
Perte d'Autonomie*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Thérèse VIALLE

**OBJET : PROGRAMMATION HABITAT INCLUSIF 2026 - EVOLUTION DES
PROJETS "LES TOITS DE L'HORIZON"**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3211-1 ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU la délibération n°CD2024-04/3/35 de l'Assemblée Départementale du 11 avril 2024 approuvant l'accord tripartite habitat inclusif CNSA-CD23-Etat ;
VU le rapport CD2026-02/3/12 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,

DÉCIDE,

- d'approuver l'annexe 3 de programmation 2026, jointe à la présente délibération, incluant l'évolution des trois projets portés par « LES TOITS DE L'HORIZON », sous réserve de l'acceptation de la CNSA d'une participation à hauteur de 80% pour l'ensemble des projets ;

- d'autoriser Madame La Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer l'annexe 3 et tout document afférent à la programmation des projets et des dépenses Aide à la Vie Partagée 2026.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET